Municipalité de
Saint-Jean-Baptiste

BUDGET 2020
ET
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2020-2021-2022

Document explicatif

Janvier 2020

Madame,
Monsieur,

Le 17 décembre dernier, le conseil municipal a procédé à l'adoption de ses prévisions budgétaires pour la prochaine année ainsi qu'à l'adoption de son programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022.

Le conseil a donc adopté un budget équilibré atteignant un peu plus de 5,7 millions de dollars afin de poursuivre la qualité des services offerts au cours de la prochaine année.

Quant aux dépenses en immobilisations, elles atteindront, en 2020, 6 millions de dollars et représenteront des investissements à plusieurs niveaux.

Tout d'abord, la Municipalité entend investir majoritairement dans le transport et l'hygiène du milieu.

Nous prévoyons des travaux de pavage et de remplacement de conduites sanitaires et pluviales afin de rencontrer les exigences gouvernementales pour le maintien de nos actifs. De plus, la première phase des travaux pour la mise à niveau de l'usine de traitement des eaux usées ont débutés en décembre en 2019 et se poursuivront jusqu'à l'été 2020.

Pour la prochaine année, les contribuables verront le taux de la taxe foncière majoré à 0,7189$ /100$ d'évaluation. Le taux fixe des matières résiduelles passe de 240$ à 245$. Ces majorations visent à couvrir l'impact de l'indice des prix à la consommation (IPC) sur nos différentes quotes-parts ainsi que le montant réel payé pour le service des matières résiduelles à la MRC de la Vallée du Richelieu

Bonne lecture!

Voici donc quelques renseignements statistiques de même qu'une variation de l'effort fiscal demandé aux contribuables :

		2019	2020
EFFORT FISCAL			
Taxe sur la valeur foncière			
Taux variés	*catégorie résiduelle (résidentielle et autres) / 100$ d'évaluation*	*0,7021 $*	*0,7189 $*
	catégorie des immeubles non résidentiels / 100 d'évaluation	*1,08 $*	*1,09 $*
Tarification pour services municipaux	*traitement des eaux usées*	*250 $*	*250 $*
	eau (de base)	*100 $*	*100 $*
	matières résiduelles	*240 $*	*245 $*
EXEMPLE DU FARDEAU FISCAL D'UNE PROPRIÉTÉ UNIFAMILIALE			
Évaluation imposable (rôle triennal 2018-2019-2020)		*247 794 $*	*247 794 $*
Taxe foncière de base		*1 740 $*	*1 781 $*
Tarifs	*traitement des eaux usées*	*250 $*	*250 $*
	eau (de base)	*100 $*	*100 $*
	matières résiduelles	*240 $*	*245 $*
TOTAL		*2 330 $*	*2 376 $*

COMPARAISON DES BUDGETS 2019 ET 2020

REVENUS	2019	2020
Taxes	4 649 038 $	4 789 884 $
Paiements tenant lieu de taxes	35 487 $	61 292 $
Transferts	207 218 $	577 704 $
Services rendus	146 650 $	146 661 $
Imposition de droits	114 000 $	114 000 $
Amendes et pénalités	0 $	0 $
Intérêts	25 000 $	25 000 $
Autres revenus	90 232 $	10 232 $
TOTAL DES REVENUS	**5 267 625 $**	**5 724 773 $**

CHARGES	2019	2020
Administration générale	821 810 $	1 027 979 $
Sécurité publique	924 033 $	889 251 $
Transport	1 237 610 $	789 639 $
Hygiène du milieu	1 577 331 $	1 393 394 $
Santé et bien-être	25 635 $	1 435 $
Aménagement, urbanisme et développement	108 813 $	112 528 $
Loisirs et culture	854 113 $	757 538 $
Frais de financement	133 290 $	133 290 $
TOTAL DES CHARGES	**5 682 635 $**	**5 105 054 $**

COMPARAISON DES BUDGETS 2019 ET 2020

	2019	***2020***
CONCILIATION À DES FINS FISCALES		
Amortissements	*- 876 650 $*	*N/A*
Remboursement de la dette à long terme	*378 000 $*	*378 000 $*
Activités d'investissement	*52 200 $*	*182 719 $*
Excédent de fonctionnement affecté		
Fonds réservés	*31 440 $*	*59 000 $*
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES	***0 $***	***0 $***

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2020-2021-2022

Pour les prochaines années, le conseil municipal projette d'investir dans son réseau routier afin de procéder à la réfection complète des infrastructures des rues Guertin et de la Coopérative. La réfection du rang des Petits Trente est également prévue en 2021. De plus, des travaux pour la mise à niveau de l'usine de traitement des eaux usées se poursuivront jusqu'en 2022. L'agrandissement du garage municipal en 2020 et la reconstruction du pavillon des Loisirs en 2021 s'avèrent nécessaire en raison de leurs vétustés. Nous travaillons à l'obtention de divers programmes de soutien financiers afin d'en minimiser les coûts pour notre milieu.

Voici ci-dessous 2 tableaux montrant les investissements prévus par fonction et leur mode de financement :

RÉPARTITION DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS PAR FONCTION

FONCTION	2020	2021	2022	TOTAL
Sécurité publique	*130 000 $*	*100 000 $*	*50 000 $*	*280 000 $*
Loisir	*150 000 $*	*1 500 000 $*	*150 000 $*	*1 800 000 $*
Transport	*2 955 000 $*	*1 230 000 $*	*500 000 $*	*4 685 000 $*
Hygiène du milieu	*2 855 000 $*	*2 200 000 $*	*500 000 $*	*5 555 000 $*
TOTAL	*6 090 000 $*	*5 030 000 $*	*1 200 000 $*	*12 320 000 $*

RÉPARTITION DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS SELON LES MODES DE FINANCEMENT PERMANENT

MODE DE FINANCEMENT PERMANENT	2020	2021	2022	TOTAL
Financement à long terme	*2 193 500 $*	*1 919 000 $*	*400 000 $*	*4 512 500 $*
Activités de fonctionnement	*783 000 $*	*273 000 $*	*200 000 $*	*1 256 000 $*
Excédent de fonctionnement – non affecté	*203 000 $*	*100 000 $*	*100 000 $*	*403 000 $*
Revenus de transfert	*2 910 500 $*	*2 738 000 $*	*500 000 $*	*6 148 500 $*
TOTAL	*6 090 000 $*	*5 030 000 $*	*1 200 000 $*	*12 320 000 $*